

CAHIER D'ACTEUR

DEUX PROJETS NUCLEAIRES
DANS L'AUBE ET EN INDRE-ET-LOIRE

02.04.2026
30.07.2026



La Fédération Nationale des Mines et d'Énergie (FNME-CGT) est une Fédération syndicale française affiliée à la Confédération Générale du Travail (CGT). Elle est constituée de plusieurs secteurs d'activités : les mines, l'énergie atomique, les industries électriques et gazières (IEG), etc.

Contact : FNME-CGT

263 rue de Paris
93516 Montreuil
fnme@fnme-cgt.fr

Le point de vue de la FNME CGT

Dans l'Union européenne, le Programme Indicatif Nucléaire (PIN)2 indique que les SMR et AMR pourraient apporter entre 17 GW et 53 GW de capacité installée d'ici 2050. La France s'est pleinement engagée dans cette dynamique à travers l'Appel à projets (AAP) pour les petits réacteurs nucléaires innovants du plan France 2030.

Ce dernier a permis l'émergence d'un écosystème de plus de dix acteurs privés, développeurs de nouveaux concepts SMR/AMR sur des technologies très diverses.

Dans ces dix acteurs, Newcleo a une ambition industrielle à terme d'un développement d'une soixantaine de réacteurs à neutrons rapides de 200 MWe dont 20 en France et 40 ailleurs en Europe par groupes de quatre. Newcleo a également comme projet de construire un site d'entreposage de combustibles usés

Pour la FNME-CGT, le nucléaire civil et particulièrement les petits réacteurs à neutrons rapides ne doivent pas être mis en œuvre par des entreprises privées et encore moins des "start up" ! Tout comme sa dissémination doit être maîtrisée par des acteurs publics !



Un RNR doit être nécessairement sous la tutelle d'une propriété publique

La start-up Newcleo envisage de développer une nouvelle technologie nucléaire, avec des réacteurs à neutrons rapides (RNR) de IVe génération, utilisant du plomb liquide comme fluide caloporteur sans pression et du MOX (mélange d'oxydes d'uranium appauvri et de plutonium), comme combustible.

Newcléo a une ambition industrielle à terme d'un développement d'une soixantaine de réacteurs à neutrons rapides de 200 MWe dont 20 en France et 40 ailleurs en Europe par groupes de quatre. Newcléo a également comme projet de construire un site d'entreposage de combustibles usés.

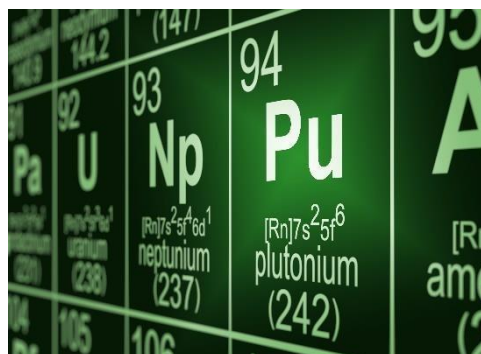
A l'heure actuelle, le projet dans son ensemble n'est pas retenu par France 2030. Ce projet est de surcroît en cours d'examen au sein de l'ASNR afin d'obtenir les autorisations nécessaires.

Pour la FNME-CGT le dossier pose de nombreuses questions de fond.

La première concerne la disponibilité de la matière. Actuellement le Plutonium (Pu) disponible en France appartient à EDF et à Orano. Ce « stock » n'est pas important par rapport au besoin de Newcléo.

Newcléo avance de grandes quantités de matières disponibles comme en Slovaquie mais cette matière est sous forme d'assemblages usés. Avant d'obtenir du Pu il faut prévoir le retraitement, or à ce jour Orano n'a pas la capacité de retraiter beaucoup plus. La majeure partie du Plutonium issue du retraitement sert à fabriquer le MOX sur l'usine Orano dans le Gard.

La deuxième question concerne la sécurisation du combustible, la dissémination de la matière et la sécurité



nucléaire. En effet, Newcleo affiche sa volonté de développer l'ensemble de la chaîne (production du combustible et exploitation de centrales) afin de fournir ses réacteurs aussi bien en France qu'en Europe.

La troisième concerne la maîtrise publique sur le secteur du nucléaire. Pour la FNME-CGT, le nucléaire civil et particulièrement les petits réacteurs à neutrons rapides ne doivent pas être mis en œuvre par des entreprises privées et encore moins des "start up" ! tout comme sa dissémination doit être maîtrisée par des acteurs publics !

La quatrième concerne le stockage, en effet, Newcléo prévoit le stockage de la matière usée or actuellement le seul site pouvant accueillir du combustible usagé est l'usine Orano de La Hague. Par ailleurs Newcléo peut prévoir un stockage à sec mais comme pour le stockage en piscine, le coût est important.

La FNME-CGT préconise que la réalisation, autant pour un démonstrateur que pour de la recherche, doit revenir au CEA avec l'aide d'Orano et d'EDF.

Un projet à ce stade n'est pas abouti :

Celui-ci n'est pas financé et est l'œuvre d'une "start up" dont l'actionnariat est pour le moins capitaliste et pose des interrogations techniques et environnementales comme :

- Le refroidissement et l'accès à l'eau pour le site proche de Chinon (SMR) comme il ne se trouve pas proche de la Loire ou de la Vienne.
- L'usage du plomb sous sa forme liquide et des risques de corrosion.
- Les terrains sur lequel ils ont prévu d'implanter les deux projets qui ne sont pas dans une zone la plus idéale pour pouvoir le faire.
- Les conditions de travail des salariés et de leurs garanties collectives.
- L'aménagement du territoire pour accueillir les 300 familles sur Chinonais et 500 sur le Nogentais, actuellement le parc de logement privé ne permet pas d'accueillir autant de familles.
- La sécurité de l'usine de MOX et du Plutonium.
- Les obligations de budgéter le démantèlement de l'usine comme pour Orano (OFC) et EDF. Actuellement Orano à plus de 8 milliards d'euros de bloqués sur des comptes et ils doivent remettre au pot régulièrement.

La recherche doit être "intégrée" dans le cadre d'un service public de l'énergie regroupant production, transport, distribution et commercialisation de l'électricité et du gaz, ceci dans un objectif de servir l'intérêt de la population et non les intérêts d'une start up.

Pour la FNME CGT, la mise en œuvre d'une politique industrielle et énergétique cohérente doit être basée sur une vision long terme des besoins et des ressources, sur une réappropriation publique et par le service public de l'énergie que porte la FNME CGT.



CONCLUSION

Dans les différents débats, Newcléo n'a fait que renvoyer les décisions envers les organismes d'états ou les autres acteurs du nucléaire.

Par exemple Newcléo avance qu'il y a beaucoup de matière disponible. Effectivement mais ce n'est pas du Plutonium. Newcléo pense qu'Orano ou EDF seuls détenteurs de Pu vont lui « prêter » de la matière ?

Newcléo n'a apporté aucune précision sur la sécurité et sureté du site de Nogent alors que des similitudes existent avec Melox et La Hague.

Sur le modèle économique Newcléo n'a répondu à aucune question prétextant une entrée en bourse.

Pour la FNME-CGT l'argent public ne doit pas être dilapidé au profit d'investisseurs privés.

Pour la FNME-CGT le modèle économique prévu ou pas par Newcléo n'est absolument pas viable.

